

**Maître Frédéric PEYSSON,
Avocat associé de la SCP KALLISTE,
Avocat au Barreau de Toulon
267, boulevard Charles-Barnier
LE KALLISTE bâtiment D - 83000 TOULON
Tél. : 04.94.62.89.59**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT de 85,40 m² au 1er étage
(lot de copropriété n° 32)**

Sis dans un immeuble en copropriété dénommé **PALAIS SAINT ROCH**
300-306, avenue Amiral-Collet, 83000 TOULON,
 cadastré 300 av. Amiral Collet section CY n° 0257 pour 4 ares et 80 centiares.

SUR LA MISE A PRIX DE 40.000 EUROS

Visite sur place le lundi 29 octobre 2018 de 11 heures à 12 heures

L'ADJUDICATION EST FIXEE AU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018 A 15 HEURES
à l'audience du Juge de l'Exécution
DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON,
au Palais de Justice de ladite ville, place Gabriel-Péri, 83000 TOULON

DESIGNATION :

Dans un immeuble en copropriété sis à TOULON dénommé PALAIS SAINT ROCH,
300-306, avenue Amiral-Collet,

LE LOT N° 32 de la copropriété, soit :

Un appartement au premier étage comprenant d'après les titres : hall d'entrée, salon,
salle à manger, deux chambres, cuisine, salle de bains et WC avec cave au sous-sol,
Et les 35/1.000èmes indivis des parties communes générales.

Lesdits biens cadastrés 300 av. Amiral Collet section CY n° 0257 pour 4 ares et 80 centiares.

Il ressort du rapport annexé au cahier des conditions de la vente que la superficie habitable du bien est de 85,40 m².

Lesdits biens sont actuellement occupés par les propriétaires.

La présente vente est faite et poursuivie aux requête et diligence de :

SA **MY MONEY BANK**, nouvelle dénomination de GE MONEY BANK, suivant P.V
d'assemblée générale en date du 28 mars 2017, société anonyme au capital de
276.154.299,74 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 784 393 340 dont le
siège social est 20, avenue André Prothin, Tour Europlaza, 92063 PARIS LA
DEFENSE CEDEX (France), prise en la personne de son représentant légal
domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat **Maître Frédéric PEYSSON**, avocat associé de la **SCP KALLISTE**, avocat au Barreau de Toulon, 267, boulevard Charles-Barnier, LE KALLISTE bâtiment D, 83000 TOULON.

Pour être adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur aux clauses et conditions du cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de TOULON par Maître Frédéric PEYSSON, avocat.

Les enchères sont recevables uniquement :

- si elles sont portées par un avocat inscrit au barreau de TOULON,
- si vous avez remis à votre avocat un chèque de banque (pour une caution bancaire, le consulter) représentant au moins 10 % du montant de la mise à prix à l'ordre de la **CARPA**, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Pour plus amples renseignements :

- s'adresser au Cabinet de Maître Frédéric PEYSSON, avocat,
- consulter le cahier des conditions de la vente au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de TOULON, de 9 h à 11 h 30.

Toulon, le 17 septembre 2018

**Maître Frédéric PEYSSON
Avocat**